



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 15 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point de situation n° 3 sur les graves troubles à l'ordre public

Les graves troubles à l'ordre public que connaît le Grand Nouméa depuis lundi se sont poursuivis cette nuit, et sont encore en cours, continuant de mobiliser les forces de sécurité intérieure et de sécurité civile.

De nombreux incendies et pillages de commerces, d'infrastructures et d'établissements publics – dont plusieurs écoles et collèges – ont été perpétrés.

Plus de 130 interpellations ont eu lieu et plusieurs dizaines d'émeutiers ont été placés en garde à vue et seront présentés à la Justice.

Une soixantaine de blessés sont à déplorer parmi les forces de l'ordre, dont l'engagement et le professionnalisme sont à saluer.

Une nouvelle rébellion avec tentative d'évasion s'est déroulée au centre pénitentiaire de Nouméa, mise en échec par les forces de sécurité qui ont repris un complet contrôle de la situation.

Les mesures suivantes continuent de s'appliquer, et seront prorogées autant que nécessaire :
Sur les communes du Grand Nouméa :

- couvre-feu de 18h à 6h ;
- interdiction de tout rassemblement.

Sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie :

- interdiction de port et de transport d'armes ;
- interdiction de vente d'alcool.

L'aéroport de La Tontouta reste fermé aux vols commerciaux. La population est appelée à limiter ses déplacements en journée.

Des exceptions à l'interdiction de circuler durant le couvre-feu seront tolérées pour des motifs impérieux de santé, urgence médicale, assistance à personne vulnérable et cas de force majeure.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex

Tel : (+687) 83 09 17 – Coralie WAGNER
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr